

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU BASSIN D'AUBENAS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 3 MARS 2021

L'an deux mille vingt et un et le 3 MARS, le Conseil Communautaire s'est réuni au nombre prescrit par ses statuts, dans l'Espace séraphin GIMBERT à VESSEAU, en session ordinaire, sous la présidence de M Max TOURVIEILHE, Président de la Communauté de communes du Bassin d'Aubenas

La séance est ouverte à 20H00 en présence de :

PRESENTS : MC SAUSSAC, A BEL, M BOUSCHON, S CIVIER, J DAUMAS, , C FAURE (proc de J SOUBEYRAND), P GAILLARD (proc de K ESSAYAR), R KAPPEL, JY MEYER,, I NGUYEN, B PERRUSSET, E ROCHE, MF TASTEVIN, P MAISONNEUVE, JC COURT, A DELAYGUE, C DUCHAMP, S GENEST, G SAUCLES, C PASTRE, R MOULIN, P DUPONT, D BERAL, B TEYSSIER, J LAFFONT, M GUYON, JP MARRON, Ph ROUX, P CORTIAL, MF MARTIN, JL ARNAUD, G FANGIER, S REYNIER, C WIOT, M CHAZE, V VANDUYNLAGER, J BOYER, G DOZ, M CEYSSON, F CHASSON, A ROUSSET, B SOUCHE, M TOURVIEILHE, M TAUPENAS et A LAURENT.

Nombre de conseillers

En exercice : 52
Présents : 45
Procurations : 2
Votants : 47
Absents : 5

Date de convocation : 25/02/2021

Secrétaire de séance : Alice BEL

Absents : JP LARDY, M ALLAMEL, JF DURAND, J SEBASTIEN et A CHARROUD

En présence des suppléants non votants :

Objet : Demande de subvention auprès de la DETR 2021 pour le projet « Réhabilitation crèche « les Minipouces » et Relais assistantes maternelles (RAM) - Bâtiment Seibel ».

Par délibération du 7 février 2019, le Conseil communautaire a validé l'achat auprès de la CAF du Bâtiment « Seibel ».

L'acquisition de ce bâtiment va permettre à la CCBA de développer un pôle intergénérationnel de services à la population en adéquation avec les compétences qu'elle exerce en regroupant des services actuellement implantés dans les locaux extérieurs (pôle seniors, permanence habitat) ainsi que les services support de la communauté de communes enfance/jeunesse.

Mais ce bâtiment abrite d'ores et déjà la crèche intercommunale « Les Mini-Pouces » et le centre socioculturel « Le Palabre » lieu ressource et d'activités de nombreuses associations. Cette demande de subvention concerne les travaux pour la Crèche et les locaux du Relais Assistantes Maternelles (RAM).

Cette 1^{ère} phase a fait l'objet du lancement en octobre 2019 d'une étude de maîtrise d'œuvre en vue de la réalisation des travaux correspondants en 2021 pour l'aménagement et l'extension de la crèche et la réalisation de locaux dédiés au RAM et à la ludothèque.

Description succincte de l'opération

La crèche intercommunale « Les Mini-Pouces », est un Établissement d'Accueil du Jeune Enfant (EAJE) sous gestion directe de la Communauté de Communes du Bassin d'Aubenas qui a une capacité d'accueil de 40 places soit environ 80 enfants différents. 19 agents en assurent le fonctionnement. Les repas sont confectionnés sur place dans la cuisine de la crèche.

Les locaux de la crèche « Les Mini-Pouces » nécessitent une importante remise aux normes pour pouvoir répondre aux exigences de la Protection Maternelle et Infantile (PMI) préconisant 10 m² par enfant mais aussi pour améliorer la qualité d'accueil des tout-petits ainsi que les conditions de travail du personnel (création d'un sas sécurisé d'accueil, ventilation des locaux, plomberie, création d'espaces de stockage).

Les travaux devront aussi permettre d'optimiser les performances énergétiques du bâtiment avec entre autres le remplacement des huisseries qui sont très vétustes.

La construction de l'espace Relais d'Assistant(e)s Maternelles (RAM) permettra de créer un lieu ressource adapté aux groupes et aux enfants.

Actuellement le RAM ne bénéficie pas de lieu dédié d'animation, il utilise les locaux du centre socio culturel « Le Palabre » : salles de réunions, salles d'activités de l'ALSH (Accueil de Loisirs Sans Hébergement), ainsi que des locaux communaux.

Le guichet unique « PIAPE » (Point Info Accueil Petite Enfance) qui est une des missions du RAM, s'exerce dans des bureaux au sein de ce bâtiment mais situé au 1er étage ce qui ne facilite pas son accès et sa visibilité.

Au vu de l'évolution de la capacité du RAM sur le territoire (nouvelles missions, élargissement du territoire, augmentation des sollicitations via le Guichet Unique...), il est nécessaire de valoriser son action au travers d'un lieu adapté et identifié par tous :

- Pour les familles, un lieu ressource sur les questions autour des modes de gardes,
- Un espace accueillant pour les enfants de moins de trois ans et les assistant(e)s maternel(le)s, individuellement ou en groupe ;

C'est également un lieu mutualisable pour favoriser le développement de projets transversaux tels que :

- L'accueil de la Ludothèque pour les publics petite enfance,
- L'organisation d'animations transversales RAM / EAJE / LUDO / LAEP ;
- L'accueil d'associations autour de la parentalité

Planning prévisionnel :

Phase	Délais	Observation
Avant-Projet Sommaire - APS	Février 2020	
Avant-Projet Détaillé - APD	Octobre 2020	
Dépôt du Permis de Construire	A la remise de l'APD	5 mois d'instruction (ERP)
Projet et Dossier de Consultation des Entreprises - PRO et DCE	Janvier 2021	
Lancement du marché de travaux et attribution des marchés	Mars 2021	Sous réserve de l'obtention du PC
Travaux	14 mois	

Plan prévisionnel de financement :

Dépenses prévisionnelles :

Désignation	Description	En € HT
Acquisition (au prorata des m ²)		43 213,00
Études de Maitrise d'œuvre	Honoraires	72 930,00
CSPS/CT/SSI	Missions complémentaires	17 737,00
Diagnostic amiante et plomb		3 200,00
Construction espace RAM (100 m ²)	Création d'un espace ressource RAM y compris lots techniques et mobilier	236 300,00
Extension et réaménagement de la crèche (400 ²)	Extension et réaménagement de la crèche: tous corps d'état et création d'un SAS d'entrée, redistribution des espaces, Travaux d'économie d'énergie: remplacement des menuiseries et mise en œuvre d'une isolation par l'extérieur	528 500,00
Mobilier RAM et crèche		18 000,00
TOTAL		919 880,00

Accusé de réception en préfecture
007-200073245-20210303-DEL03032021-19-DE
Date de télétransmission : 05/03/2021
Date de réception en préfecture : 06/03/2021

Recettes prévisionnelles :

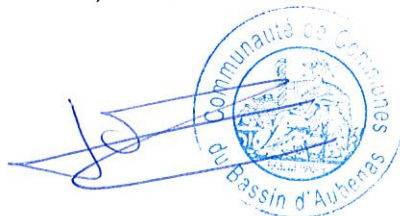
<i>Partenaires</i>	<i>Subventions</i>	<i>En € HT</i>
État	DETR 2021	275 000,00
Région	Contrat Ambition Région	129 250,00
CAF	Fonds de modernisation des EAJE / fonds PPICC	248 000,00
Département de l'Ardèche	Pass Territoires	70 000,00
CCBA	Autofinancement	197 630,00
TOTAL		919 880,00

Le coût global de l'opération est estimé à 919 880 € HT.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité décide :

- Approuver le lancement de l'opération et le plan de financement prévisionnel pour la réhabilitation de la crèche « les Minipouces » et le RAM (bâtiment Seibel) ;
- Solliciter de l'État une subvention au titre de la DETR 2021 à hauteur de 275 000 € ;
- Autoriser le Président à solliciter tout autre financement mobilisable sur ce projet ;
- Autoriser le Président à lancer une consultation des entreprises en procédure adaptée dans le cadre de la passation d'un marché de travaux, et de l'autoriser à signer les contrats correspondants ;
- Autoriser le Président à déposer toutes les autorisations d'urbanisme nécessaires ;
- Autoriser le Président à signer tous documents nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

Pour extrait certifié conforme
Fait à UCEL, le 4 mars 2021
Le Président, Max TOURVIELHE



Accusé de réception en préfecture
007-200073245-20210303-DEL03032021-19-DE
Date de télétransmission : 05/03/2021
Date de réception préfecture : 05/03/2021